

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 2 avril 2007, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
France Déry, conseillère  
Alain Vallée, conseiller  
Jacques Tessier, conseiller  
Tommy Plamondon, conseiller  
Daniel Allard, conseiller

Autre présence: Louis Paillé et Valérie Fiset

Rés. 2007-04-103 : Ouverture de la séance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-104 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2007, de la séance ajournée du 12 mars 2007 et de la séance spéciale du 19 mars 2007.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Rapport financier de la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2006.
7. Desjardins consentement.
8.
  - a) Retour au travail des employés de voirie.
  - b) Poste de concierge à temps partiel.

9. Demande d'aide financière
  - a) Association Part-Égale Normandie Inc.
  - b) Comité du Festival des pompiers de Sainte-Thècle édition 2007.
  - c) Association des propriétaires de chalets du lac des Jésuites
10. Service d'incendie :
  - a) Engagement de Stéphane Magnan comme pompier volontaire.
  - b) Remplacement du représentant municipal
11. Hebdo Mékinac des Chenaux : publicité dans l'édition du 7 avril 2007.
12. Programme PAIR
13. Autorisation de signature de la convention collective des employés syndiqués.
14.
  - a) Entente avec le directeur général.
  - b) Ajustement du salaire au 1<sup>er</sup> janvier de la directrice générale adjointe.
15. Offre de service de R. Léveillé extincteur Enr. de Saint-Tite.
16. Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2007.
17. Offre de location d'un équipement numérique (photocopieur, imprimante, etc.)
18. Commission Scolaire de l'Énergie
  - a) formation des pompiers/signature et coût
  - b) entente visant à mettre à la disposition des locaux et équipements nécessaire à la formation des pompiers
19. Avis de motion pour modifier le règlement de zonage de la zone 90.
20. Matière résiduelle/Contentant de déchet
21. Don à la Coopérative de solidarité Santé de Sainte-Thècle
22. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 247-2007.
23. Projet de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle
24. Sujets en suspend :
  - a) Stationnement rue Saint-Jean et Saint-Jacques
  - b) Société des égouts Vallée-Proteau
  - c) Offre de Serge Groleau
25. Affaires nouvelles

- a) École Masson/ aide financière
  - b) Hockey mineur / aide financière
  - c) Gaston Groleau /soumission réparation remorque
  - d) Avis de motion / règlement concernant la circulation de véhicules lourds sur un pont ou un viaduc.
26. Questions de l'assistance
27. Ajournement ou levée de la séance

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-105 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mars 2007

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2007, séance ajournée du 12 mars 2007 et la séance spéciale du 19 mars 2007, tel que rédigé.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mars 2007

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Réception d'un avis de dépôt en date du 11 mars 2007 pour le versement de 4 726.51\$ représentant le versement semestriel de la quote-part du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.

- **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Réception du programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale du Québec 2007. Le Programme a pour objectif de favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. La date limite d'inscription est le 6 avril 2007.

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

Le ministère désire nous faire part de l'ouverture de la période de mise en candidature pour la 9<sup>e</sup> édition des Prix québécois de la citoyenneté, prix visant à promouvoir les relations interculturelles, à encourager la lutte contre le racisme, à mettre en valeur les efforts en matière d'accès à l'égalité en emploi, d'aménagement de la diversité ethnoculturelle et d'adaptation des services et à souligner l'apport important au développement de la société québécoise d'une personne issue des communautés culturelles. Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 mars 2007 pour soumettre leur candidature. Une brochure contenant le formulaire de mise en candidature nous est fournie.

- **Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune**

Le Ministère accuse réception de la résolution 2007-02-036 adoptée le 5 février 2007 que la municipalité leur a fait parvenir. Le projet de consolidation de la villégiature privée aux lacs Bouton et Vlimeux fera l'objet d'une rencontre le 7 mars prochain entre les représentants du ministère, de la MRC de Mékinac et de notre municipalité.

- **Ministère des Transports**

Madame Julie Boulet désire nous informer qu'elle consent à ce que l'aide financière au montant de 10 000\$ prévue pour l'exercice financier 2007-2008 pour l'amélioration du réseau routier municipal au niveau du chemin Saint-Michel Nord et de la rue Dupont soit versée pour l'exercice financier 2006-2007, compte tenu que les travaux sont maintenant complétés.

Le MTQ a procédé à l'évaluation de la capacité portante du pont sur le chemin du Lac du Jésuite au dessus de la décharge du Lac Traverse et a constaté qu'il y a lieu de modifier l'affichage actuel du pont avec limitation de poids.

Madame Julie Boulet désire nous informer qu'elle accorde à la municipalité une subvention de 92 399\$ pour l'année 2007 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Un premier versement sera remis le 31 mars 2007 et un deuxième versement nous parviendra vers le 30 juin 2007. Le solde sera versé vers le 30 septembre 2007.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du bulletin « Mini Scribe », volume 16, numéro 4 traitant du guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées et du caractère dispendieux des congédiements injustifiés.

Réception du bulletin « Membres en direct », volume 7, numéro 3, de mars 2007, traitant de l'importance de la formation et des particularités du congrès 2007.

- **Association québécoise du transport et des routes**

Réception du programme préliminaire du 42<sup>e</sup> congrès de l'AQTR qui se tiendra du 2 au 4 avril 2007, au Centre Sheraton de Montréal, sous le thème « Défi : transport durable ».

- **Atout Plus**

Réception d'un communiqué en date du 8 mars 2007 nous indiquant que des cours de formation en secourisme sont offerts par l'entreprise et qu'ils sont autorisés par la Croix-Rouge canadienne. Les informations pour les inscriptions sont disponibles au [www.atoutplus.com](http://www.atoutplus.com)

- **Carrefour Action municipale et famille**

Réception du programme du 19<sup>e</sup> Colloque du Carrefour action municipale et famille qui aura lieu du 25 au 27 mai 2007 à Drummondville sous le thème « Le sentiment d'appartenance : une valeur sûre! ».

- **Carrefour Jeunesse-Emploi Mékinac**

Le Carrefour Jeunesse-Emploi désire nous informer des modalités d'embauche pour les étudiants cet été. Il nous informe des deux programmes disponibles soit « Emploi d'Été Canada » et « Desjardins – Jeunes au travail ».

- **Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Le Centre est à revoir son inventaire des ressources de chaque municipalité qu'il dessert. Il demande donc notre participation en complétant le tableau joint à la lettre pour leur indiquer les services de la municipalité.

- **Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines**

Le CERIU nous fait parvenir le Questionnaire sur l'usage des techniques de réhabilitation sans tranchée au Québec et nous invite à le compléter d'ici le 23 mars prochain. La collaboration des municipalités est nécessaire à cette étude dans le cadre du projet de Suivi de la performance des projets de réhabilitation qui sera réalisé par l'intermédiaire de la Cité de Dorval.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant**

CGER désire nous informer que le pourcentage d'augmentation de ses taux de location de véhicules et d'équipement connexes pour l'année 2007-2008 sera de 1%, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, conformément aux prédictions envoyées le 5 octobre dernier.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Réception du compte rendu où la Commission indique sa compréhension de la demande de Tommy Trudel et son orientation préliminaire à l'égard de celle-ci nous indique que cette demande devrait être rejetée en vertu de l'article 61.1 de la Loi.

Réception du compte rendu où la Commission indique sa compréhension de la demande de Roch Desjardins et son orientation préliminaire à l'égard de celle-ci nous indique que cette demande devrait être refusée.

- **Commission scolaire de l'Énergie**

Réception de la résolution 206 0307 adoptant le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2007-2008 à 2009-2010 » décrit au document 0307-05, la

« Liste des écoles et des centres 2007-2008 » décrite au document 0307-06 et les « Actes d'établissement des écoles et des centres 2007-2008 » décrits au document 0307-07. Annexe « A ».

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie Annexe « B »**

Réception d'un bulletin d'information en date du 8 mars 2007 traitant de l'initiative TRIADE qui vise une nouvelle façon d'aborder le territoire forestier sur une base de développement durable en prenant en compte trois volets : la conservation, la production forestière et l'aménagement écosystémique. Pour en savoir davantage : [www.projettriade.ca](http://www.projettriade.ca)

Réception d'un communiqué en date du 29 mars 2007 et intitulé « À l'assemblée publique de la Conférence régionale des élus de la Mauricie, octroi de près de 250 000\$ et multiples sujets discutés ». Les sommes les plus importantes sont destinées à soutenir des projets de développement et de diffusion de la pratique artistique professionnelle en Mauricie.

- **Conseil québécois de la coopération et de la mutualité**

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité désire nous informer qu'il organise un Forum d'échange portant sur les cliniques coopératives de services de santé s'adressant aux acteurs qui croient que le modèle coopératif répond, ou est susceptible de répondre aux besoins de leur communauté dans le domaine de la santé et ce, que le projet soit en phase de questionnement, de conception, de démarrage ou même en opération. Ce forum aura lieu le 27 avril 2007 à l'Auberge Godefroy de Bécancour et le Conseil nous transmet la programmation de la journée. À noter que monsieur Alain Vallée, conseiller de la municipalité de Sainte-Thècle fait partie des conférenciers et parlera du rôle des municipalités.

- **Coursol Sports**

L'entreprise nous fait parvenir un document nous indiquant les produits qu'ils offrent dans le domaine sportif, tels que des buts, gradins et accessoires.

- **Curriculum vitae**

Salah Azzouz, 204 – 10710 Olympia, Montréal, recherche poste d'inspecteur en bâtiment ou agent technique en urbanisme

Benoît St-Amand Tellier, 1890 Chemin St-Michel, Sainte-Thècle, recherche un emploi d'été.

Charles Bacon, 204 Du Ruisseau, Sainte-Thècle, recherche un emploi d'été

René Trudel, 171, Carré Cloutier, Sainte-Thècle, recherche un poste de journalier

- **Desfor Bio Services**

Desfor Bio Services désire nous présenter ses services de contrôle biologique des insectes

piqueurs (moustiques et mouches noires).

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Réception d'un communiqué en date du 7 mars 2007 intitulé « Commission itinérante de la FQM sur la mise à jour des programmes d'infrastructures municipales » nous indiquant qu'une commission itinérante se tiendra le 8 mars 2007 à Rivière-du-Loup. Il sera question du Programme d'aide à l'entretien de la voirie locale, de la problématique des ponts municipaux et du partage de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

Réception d'un communiqué en date du 8 mars 2007 intitulé « Les chefs des partis politiques répondront de leur programme face aux représentants de plus d'une centaine de municipalités dévitalisées ». Dans ce communiqué, la FQM annonce qu'elle tiendra un forum sur les municipalités dévitalisées le mercredi 14 mars à Québec. Annexe « C »

Réception d'un communiqué en date du 20 mars 2007 intitulé « Réaction de la FQM au budget fédéral » et indiquant que la FQM se réjouit du réajustement de la péréquation et des différentes autres mesures qui marquent un pas dans la bonne direction sur la question du déséquilibre fiscal entre les gouvernement supérieurs, de la prolongation du Fonds de la taxe sur l'essence à l'intention des municipalités, mais aurait voulu que des mesures importantes et immédiates soient prises pour venir en aide au secteur forestier qui traverse une crise sans précédent.

Réception d'un communiqué en date du 22 mars 2007 intitulé « Journée mondiale de l'eau : la FQM réitère ses attentes ». En cette journée mondiale de l'eau, la FQM réitère sa demande concernant la création d'un fonds d'infrastructures en développement durable en vue de permettre la mise à niveau des infrastructures municipales de traitement de l'eau potable et des eaux usées étant donné que les programmes gouvernementaux s'adressant aux municipalités totalisent à peine plus de 2 G\$, alors que les besoins en investissement pour la mise à niveau des infrastructures dépassent 7,1 G\$.

Réception d'un communiqué en date du 27 mars 2007 intitulé « La FQM félicite le nouveau gouvernement du Québec » et indiquant que la FQM se dit confiante que le changement qu'inspirent les résultats du scrutin sera profitable pour les régions du Québec. Selon la FQM, le niveau d'incompréhension entre le monde urbain et le monde rural a atteint un sommet jusqu'ici inégalé. M. Bernard Généreux, président de la FQM, soutient que le rétablissement d'un dialogue honnête et constructif entre les régions et les grands centres urbains doit être la priorité du nouveau gouvernement et la FQM propose d'y collaborer positivement.

Réception d'un bulletin *Dernière heure* intitulé « Le budget fédéral 2007 » présentant une analyse sommaire des mesures susceptibles d'intéresser le monde municipal. Annexe « D »

- **Femmes de Mékinac**

Femmes de Mékinac nous transmet un courriel d'information nous informant que le mois de mars est le mois de la nutrition et se tiendra cette année sous le thème « Cuisinez pour le plaisir et la santé! ». Des idées et des défis sont disponibles sur un site web à l'adresse suivante : [http://dietetistes.ca/public/content/eat\\_well\\_live\\_well/french/](http://dietetistes.ca/public/content/eat_well_live_well/french/).

Réception de la programmation d'avril et de mai. Cette programmation est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.femmekinac.qc.ca/activite.html>

Réception du bulletin d'information spécial « Autour d'Elles » sur les élections provinciales 2007 ainsi que d'un courriel nous indiquant que le bulletin de liaison de février 2007 est disponible au <http://www.femmekinac.qc.ca/charger/No18Fev07.pdf>

- **Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle**

Réception des états financiers de la Fondation au 31 décembre 2006.

- **Groupement forestier de Champlain inc.**

Réception des documents représentant les travaux de récupération, débroussaillage et déblaiement ou déchetage pouvant être exécutés sur les lots numéros 102.A.1, 103.A.1 et 104.A.1 situés à Sainte-Thècle.

- **Héma-Québec**

Héma-Québec désire remercier la municipalité pour sa participation à la collecte de sang qui a eu lieu le 5 mars dernier. Cette collecte a atteint son objectif de 115 donateurs puisque 116 personnes se sont présentées à la collecte.

- **Institut d'administration publique de Québec**

L'IAPQ désire nous rappeler que la date limite d'inscription pour la 22<sup>e</sup> édition des Prix d'excellence de l'administration publique du Québec est le 20 avril 2007. Les critères d'évaluation des candidatures et la procédure de sélection pour chacun des prix sont décrits dans le site Web à l'adresse suivante : <http://www.iapq.qc.ca>

- **Isabelle Cloutier**

Madame Cloutier tient à remercier sincèrement la municipalité de lui avoir permis de faire son stage de six semaines dans le cadre de sa formation professionnelle au bureau municipal.

- **Jour de la Terre Québec**

L'organisme Jour de la Terre Québec et Cascades sont heureux d'annoncer le lancement

du nouveau Programme de reconnaissance « Porteurs d'espoir » qui récompense les personnes qui se démarquent par leur contribution environnementale. Le formulaire est disponible au <http://www.jourdelaterre.org> et doit être retourné avant le 20 avril 2007.

- **Kruger – Forêts et produits forestiers**

Réception d'un communiqué en date du 30 mars 2007 intitulé « La société Kruger interrompt les activités de quatre scieries pour une période indéterminée ». La société doit interrompre les activités de quatre scieries en raison des conditions défavorables qui prévalent actuellement sur le marché nord-américain du bois d'œuvre. Quelques 1 027 travailleurs en usine et en forêt seront affectés par ces fermetures, dont 233 à Parent, 170 à Launay et 624 sur la Côte-Nord.

- **Maison de la famille du GENP**

La Maison de la famille désire remercier la municipalité pour son implication dans l'édition 2006-2007 du projet « Boîte à cadeaux » qui a permis la possibilité de donner aux enfants la chance d'ouvrir un cadeau à Noël. Ce projet a ensoleillé le cœur de plus de 98 enfants dans 47 familles (21 enfants de 10 familles à Sainte-Thècle) en leur offrant des boîtes remplies de cadeaux.

- **MRC Mékinac**

Réception d'un courriel de monsieur Benoît Beaupré nous informant qu'en décembre dernier, La Corporation de développement durable de Mékinac a fait l'acquisition d'un traîneau d'évacuation médicale et a conclu une entente avec le Club de Motoneige Mattawin qui couvrira le territoire des municipalités de Trois-Rives, Saint-Roch-de-Mékinac, Grandes-Piles et des TNO situés à l'ouest du Saint-Maurice. Ce traîneau pourrait être disponibles pour les autres municipalités si celui de la municipalité de Saint-Adelphe n'est pas disponible.

Réception de l'avis de conformité émis par la MRC Mékinac pour le règlement 235-2006 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Thècle.

- **Municipalité de Ste-Élizabeth de Warwick**

Réception d'un mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du gouvernement du Québec intitulé « La Commission de protection du territoire agricole et les besoins des municipalités : statu quo ou changement ».

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

Réception du calendrier des formations exclusives proposées par la MMQ pour le printemps 2007. Une toute nouvelle formation s'ajoute cette année, soit la formation de base sur le « *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* ».

La MMQ désire nous informer que des modifications apportées au Code criminel du Canada à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi C-21 établissent désormais la possibilité d'incriminer une personne morale, et dans le cadre de leurs fonctions, ses superviseurs et ses administrateurs s'ils omettent de prendre des mesures raisonnables pour éviter la survenance d'accidents sur les lieux de travail. La MMQ offre maintenant le nouvel avenant C-21 exclusivement développé pour répondre à cette nouvelle préoccupation touchant le monde municipal.

- **Offre de services**

Monsieur Michel Corneau nous transmet par courriel sa carte d'affaire de détective privé.

Madame Claudette Piché, paysagiste, désire nous offrir ses services pour participer à l'embellissement de la municipalité par la conception et l'entretien des aménagements paysager.

- **Québec municipal**

Réception d'un bulletin d'actualités en date du 28 mars 2007 et intitulé « Sainte-Thècle – Pour améliorer la qualité de vie des citoyens » et traitant du forum sur le développement économique qui a permis à la municipalité d'identifier quatre projets d'envergure destinés à diversifier l'économie locale et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Réception d'une copie du procès-verbal des séances de janvier et février 2007.

Réception de la répartition de l'endettement total net à long terme pour chacun des organismes membres de la Régie de même que pour les municipalités qui la compose.

- **Ressources humaines et développement des compétences Canada**

Réception de la confirmation de la réduction du taux de cotisation d'assurance-emploi telle qu'indiquée sur l'avis de réduction conditionnelle de la cotisation déjà envoyé pour 2007.

- **Ressources naturelles Canada**

Réception du bulletin « Écoénergie – ensemble pour faire plus avec moins » traitant de l'action contre la marche au ralenti. Des informations sur ce sujet sont disponibles au <http://marcheauralenti.gc.ca>

- **SG Expert-conseil**

Réception de deux copies de la version finale du Plan préliminaire de mesures d'urgence

pour le barrage du lac du Jésus. On nous indique que le Plan doit être transmis au ministre de l'Environnement et plus particulièrement, au Chef du service de la sécurité des barrages du Centre d'expertise hydrique du Québec.

Réception des deux exemplaires de la version finale du rapport d'inspection effectuée en novembre 2006 pour le barrage du lac du Jésus.

- **Société de développement économique de Trois-Rivières**

Réception d'une invitation à des formations destinées aux entreprises touristiques de la Mauricie. Différentes formations sont offertes entre la fin avril et le milieu septembre. 50% des coûts des formations sont financés par Emploi-Québec.

- **Société immobilière du Québec**

Réception de la mémoire de loyer pour le Centre local d'emploi (CLÉ) indiquant l'indexation combinée effective à partir du 1<sup>er</sup> avril 2007.

- **Statistique Canada**

Statistique Canada désire nous informer que la première série des données recueillies lors du Recensement de 2006 seront disponibles à partir du 13 mars 2007. Ces données comprennent les chiffres de population et des logements. Il y aura 8 blocs de diffusion qui s'échelonneront jusqu'en mai 2008. Les prochaines données à suivre seront sur l'âge et le sexe de la population, le 17 juillet 2007. Les données sur la population de Sainte-Thècle et de la MRC de Mékinac sont disponibles. Annexe « F »

- **Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie**

L'URLSM désire nous informer qu'une rencontre d'échange et de discussion sur les camps de jour aura lieu le jeudi 12 avril à 9h, à la bibliothèque municipale de St-Étienne-des-Grès. Cette rencontre parlera de l'organisation des camps de jour, notamment les ressources humaines, la programmation, l'encadrement, la discipline, la coordination, etc.

Rés. 2007-04-106 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Rés. 2007-04-107 : Approbation des comptes

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mars 2007 au montant de 172 656.31 \$

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2007-04-108 : Consentement Desjardins

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de fournir le consentement à Desjardins pour \_\_\_\_\_.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2007-04-109 : Rappel au travail/Préposés aux travaux publics

CONSIDÉRANT les dispositions du paragraphe 10.06 et la lettre d'entente # 1 de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN);

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rappelle au travail les préposés aux travaux publics, Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonneville et Yves Vallée, pour lundi le 16 avril 2007.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2007-04-110 : Poste de concierge à temps partiel

CONSIDÉRANT que le poste de concierge à temps plein a été divisé en deux postes de concierge à temps partiel ;

CONSIDÉRANT l'affichage de ces deux postes de concierge à temps partiel parmi les employés syndiqués du 16 au 23 mars 2007;

CONSIDÉRANT que seul Madame Louise Dumas a appliqué sur les deux postes de concierge à temps partiel ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde à madame Louise Dumas l'emploi des deux postes de concierge à temps partiel tel que décrit dans l'affichage du 23 mars 2007. Cet emploi sera effectif à compter du 30 avril 2007.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2007-04-111 : Demande d'aide financière de l'Association Part-Égale Normandie Inc.

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière soumise par l'Association Part-Égale Normandie Inc;

CONSIDÉRANT que l'Association Part-Égale Normandie Inc. est un organisme régional;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle soutient déjà les différents organismes, notamment l'APEN, en fournissant des locaux moyennant un tarif correspondant à la moitié des coûts réels d'exploitation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle informe l'Association Part-Égale Normandie Inc qu'il ne peut répondre favorablement à leur demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Festival des pompiers/Demandes d'aide matérielle et financière

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2007-04-112: Association des propriétaires de chalets du lac des Jésuites/Demandes d'aide financière pour l'ensemencement de poisson dans le lac

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par Denis Barsalou, président de l'association des propriétaires de chalets du lac des Jésuites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500.00 cents dollars pour l'année 2007 à Association des propriétaires de chalets du lac des Jésuites pour l'ensemencement de poisson dans le lac des Jésuites.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-113 : Engagement de Stéphane Magnan comme pompier volontaire

CONSIDÉRANT que Stéphane Magnan a complété la période d'essai de quatre mois comme aspirant pompier;

CONSIDÉRANT le certificat médical déposé par ce candidat;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef pompier André Beaudoin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage Stéphane Magnan comme pompier volontaire, selon les conditions fixées dans la résolution 2002-01-19 adoptée le 14 janvier 2002.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-114 : Remplacement du représentant municipal au comité du service d'incendie de Sainte-Thècle

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle remplace Tommy Plamondon par André C. Veillette comme représentant municipal sur le comité du service d'incendie de Sainte-Thècle, à compter du 2 avril 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-115 : Hebdo Mékinac des Chenaux/publicité dans l'édition du 7 avril 2007

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer une publicité de 139.00 \$ plus les taxes dans l'hebdo de Mékinac des Chenaux pour l'édition du 7 avril 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-116 : Programme PAIR

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle désire faire bénéficier de nouveau la population locale d'un système téléphonique de sécurité appelé Programme PAIR (Programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées);

CONSIDÉRANT que ce programme s'adresse aussi aux personnes en perte d'autonomie, aux personnes en convalescence, aux personnes vivant seules ainsi qu'à toute autre personne admissible référée par un organisme;

CONSIDÉRANT que ce service doit demeurer gratuit pour les bénéficiaires;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle :

- adhère au Programme d'Assistance Individuelle aux personnes Retraitées conformément au protocole d'entente.
- s'engage à assurer le financement des coûts partagés, le financement de la location de deux pagettes, l'achat d'un cartable à dossier.
- Confirme l'acceptation de deux bénévoles responsables pour garder et gérer les dossiers et les alertes, soit Jean-Yves Piché et André Beaudoin.
- Demande la collaboration des organismes locaux pour faire la promotion du service.
- Acquitte au complet les frais reliés à ce service lesquels totalisent 287 \$ par municipalité, pour la présente année, pour la durée du contrat du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007.

- Autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de service 2006-2007.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-04-117 : Convention collective/Acceptation et autorisation de signatures

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet de convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'au 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE ce document reflète les discussions des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN) jusqu'au 31 décembre 2010 et autorise le maire, le secrétaire-trésorier et Jacques Tessier à signer ledit document.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-04-118 : Rapport financier et rapport du vérificateur pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2006

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006 tel que présenté par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas et Lanouette, c.a. Les revenus se sont élevés à 2 258 580.00 \$, les dépenses de fonctionnement et les autres activités financières ont atteint 2 216 710.00 \$ d'où un surplus de 41 870.00 \$ pour l'année 2006. Le surplus accumulé au 31 décembre 2006 est de 53 604.00 \$.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

##### Rés. 2007-04-119: Entente entre la Municipalité de Sainte-Thècle, le directeur général/secrétaire-trésorier pour la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2010

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'entente proposée et cette entente sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2007-04-120 : Ajustement de salaire de la directrice générale adjointe

CONSIDÉRANT l'entente entre la municipalité et la directrice générale adjointe adoptée le 6 novembre 2006 ;

CONSIDÉRANT que dans l'entente, le salaire de la directrice générale adjointe est ajusté à chaque année du même pourcentage que celui accordé aux employés syndiqués de la municipalité et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007;

CONSIDÉRANT que la convention collective avec les employés syndiqués comporte un taux d'augmentation de salaire de tous les employés de 3 % et aussi une indexation selon l'indice des prix à la consommation pour certains employés ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ajuste le salaire de la directrice générale adjointe de 3% par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 jusqu'à la fin de l'entente soit le 31 décembre 2010.

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Offre de service de R. Léveillé extincteur Enr. de Saint-Tite

Le conseil ne change pas de fournisseur pour la recharge des extincteurs, des cylindres d'air.

### Rés. 2007-04-121 : Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2007

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André C. Veillette, France Déry et Valérie Fiset sur le comité de sélection de l'embauche des étudiants pour l'été 2007. Pour faire les entrevues et recommander les personnes pour effectuer les différents postes de la municipalité (animateurs, préposé aux licences de chien, entretien des parcs).

## ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2007-04-122 : Location d'un équipement numérique

CONSIDÉRANT que le contrat de location (308.88 \$/mois) du copieur SHARP AR-M350 de SBM Dijitec inc. vient à échéance le 18 avril 2007;

CONSIDÉRANT que des offres reçues pour de cinq fournisseurs pour la location d'un équipement numérique couleur;

CONSIDÉRANT que les cinq équipements possèdent sensiblement les mêmes caractéristiques ;

CONSIDÉRANT que lesdits équipements sont à la fois copieur, imprimante, scanner, télécopieur et peuvent être mis en réseau ;

CONSIDÉRANT les offres déposées par ces quatre fournisseurs, savoir,

	Location de l'appareil (60 mois)	Contrat de service
Le Groupe A&A: 35/35	219.61 \$/mois	0,0130/copie/noir/0.09 couleur
SBM Dijitec inc. :35/35	330.00 \$/mois	0,0120/copie/noir/0.10 couleur
Toshiba : 35/11	139.80 \$/mois	0.0100/copie/noir/0.10 couleur
SIG : 26/26	195.00 \$/mois	0.0120/copie/noir/0.0995 couleur
SIG : 35/26	273.88 \$/mois	0.0149/copie/noir/0.0995 couleur
Xérox : 36/26	339.00 \$/mois	0.0125/copie/noir/0.1000 couleur

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

loue de Solution d'imagerie Globale inc. (SIG) un copieur numérique de marque Panasonic DPC 264 avec trousse imprimante, trousse scanner et trousse télécopieur pour une durée de soixante (60) mois au coût 195.00 \$ par mois, plus taxes.

accepte un contrat d'entretien à protection totale, incluant pièces, main d'oeuvre et poudre moyennant 0,012 \$ la copie en noir et 0.0995 en couleur.

autorise le secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs à cette location.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-123 : Entente avec la commission scolaire pour formation des pompiers volontaires de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'énergie offre une formation de pompier 1 section 1 pour les pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT que neuf (9) pompiers volontaires des Sainte-Thècle sont inscrits à la formation de pompier 1 section 1;

CONSIDÉRANT que le coût de la formation pour pompier 1 section1 est d'environ 700.00 \$ par pompier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle

- accepte d'envoyer les pompiers suivants à la formation de pompier 1 section 1 : Sylvain Dionne, Stéphane Magnan, David Plamondon, Jacques Ricard, Guy Jacob, Steve Leclerc, Tommy Plamondon, Stéphane Bacon et Éric Marcotte.
- Autorise le paiement à la Commission Scolaire de l'énergie pour la formation de neuf (9) pompiers volontaires de Sainte-Thècle au coût d'environ 700.00 \$ chacun pour le cour pompier 1 section 1.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2007-04-124 : Entente visant à mettre à la disposition de la MRC les locaux et équipements nécessaire à la formation des pompiers selon le programme Pompier 1 de l'ÉNPQ**

**Entre**     **Municipalité de Sainte-Thècle**  
301, rue St-Jacques  
Sainte-Thècle, QC, G0X 3G0

**et**         **Commission Scolaire de l'Énergie**  
2072, rue Gignac  
Shawinigan, QC, G9N 6V7

---

**Attendu que** la Commission scolaire de l'Énergie est l'organisme responsable de la diffusion du programme Pompier 1 de l'École Nationale de Pompiers du Québec (ÉNPQ) pour la municipalité de Sainte-Thècle;

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Thècle désire que ses pompiers reçoivent la formation du programme Pompier 1 de l'ÉNPQ;

**Attendu que** la municipalité de Sainte-Thècle possède les équipements et les locaux nécessaires à la formation des pompiers tels que spécifiés au programme Pompier 1 de l'ÉNPQ;

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Thècle convient et d'engage à :

**Il est convenu de ce qui suit :**

- fournir les locaux et l'équipement nécessaires à la formation théorique et pratique des cours de formation du programme Pompier 1 et aux examens y incluant ceux qui mènent à la qualification de l'élève,

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Avis de motion

Alain Vallée donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 8-90 pour y ajouter un usage résidentiel rattaché à une entreprise commerciale ou industrielle dans la zone 90.

### Matière résiduelle/ contenant de déchet

Le conseil municipal modifiera son règlement pour éviter que les endroits où il y a des contenants de déchet deviennent des dépotoirs.

### Rés. 2007-04-125 : Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a reçu un don de \$ 50 000.00 de la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle peut accorder une aide financière pour l'exploitation d'un établissement de santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de \$ 50 000.00 à la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour l'amélioration des soins de santé sur son territoire.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 247-2007.

### CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Je, Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Thècle, certifie :

Que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement « 247-2007 » est de 2225;

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 233;

Que le nombre de signatures apposées est de 0

Je déclare

Que le règlement « 247-2007 » est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
28 mars 2007

date

Le secrétaire-trésorier dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 247-2007.

Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/projet d'agrandissement

Ce point est remis à une séance ultérieure.

Sujets en suspend :

- a) Stationnement rue Saint-Jean et Saint-Jacques  
- Ce sujet est reporté.
- b) Société des égouts Vallée-Proteau  
- Le conseil municipal demande à l'inspecteur de préparer un estimé pour vérifier l'état de ce réseau d'égout (caméra)
- c) Offre de Serge Groleau  
Le maire ira voir le terrain au courant du mois d'avril et ce sujet sera discuté en mai.

Affaires nouvelles :

Rés. 2007-04-126 : École primaire Masson/demande d'aide financière pour activité de clôture

CONSIDÉRANT la demande de l'École primaire Masson de défrayer le coût du transport pour une activité de clôture de fin d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu sur division que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de \$ 770.00 à l'École primaire Masson pour défrayer le coût du transport pour leur sortie de fin d'année scolaire.

France Déry, conseillère, s'objecte à l'adoption de cette résolution

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Rés. 2007-04-127 : Demande d'aide financière/Cataractes Centre-Mauricie, Midget BB

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière soumise par Kévin Bordeleau et Frédéric Vallée, joueurs de hockey des Cataractes Centre-Mauricie, Midget BB pour participer à

la coupe Dodge qui se tiendra dans la région du Richelieu du 11 au 15 avril 2007;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle contribue déjà au paiement de 125 \$ par jeune qui participe à un sport de glace à l'aréna de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde à chacun des jeunes nommés plus haut une somme de vingt-cinq dollars (25,00 \$).

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2007-04-128 : G. Groleau inc./soumission pour installation d'un levier hydraulique pour la remorque.

CONSIDÉRANT l'offre de G. Groleau inc. pour l'installation d'un cylindre télescopique, d'une unité hydraulique, d'une batterie 12 volts, d'un coffre en acier et d'une télécommande pour la remorque de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de G. Groleau inc. pour la fourniture des matériaux et l'installation d'un levier hydraulique pour la remorque de la municipalité au coût de 3 500.00 plus taxes.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### Avis de motion

Tommy Plamondon donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement concernant la circulation de véhicules lourds sur le pont du lac-du-Jésuite au-dessus de la décharge du lac Traverse.

#### Questions de l'assistance

Marcel Veillette demande qui fait l'entretien des extincteurs et dit qu'il a des plants d'arbres à donner.

Yvon Goulet demande quels travaux seront effectués sur les terrains de la municipalité derrière sa propriété et demande combien d'arbres seront distribués par la municipalité.

Marco Bacon explique les travaux d'aménagement forestier qui seront faits sur les terrains de la municipalité derrière la propriété de Yvon Goulet.

Gaston Groleau demande qu'elle genre d'usine s'implantera dans l'ancienne usine de Groleau Inc.

Rés. 2007-04-129 : Levé de la séance

À 8 hres45, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et résolu de lever la séance.

Adoptée unanimement